



DISCOURS DE LAURENT WAUQUIEZ

PRÉSIDENT SORTANT, DÉPUTÉ DE HAUTE-LOIRE

32^E CONGRÈS DE L'ANEM

14 OCTOBRE 2016

Marie-Noëlle va nous rejoindre. Elle fait déjà la star. Elle a une interview de France 3 en direct. Comme, en plus, c'est France 3 Isère, je me suis permis chaudement de lui recommander de le faire. J'espère que vous ne lui en voudrez pas.

Je voudrais, au moment de ce passage de témoin et où l'on reçoit notre ministre, adresser quelques mots tournés vers les élus de la montagne sur le travail qu'on a accompli et le chemin qui sera devant nous pour la nouvelle équipe.

Je voudrais qu'on retienne deux choses simples.

D'abord, ce congrès, c'est le congrès de la loi Montagne, Stessy. C'est celui que tu as dit. C'est ce qui lui donne sa force et son caractère unique, et on s'en souviendra. C'est le congrès qui a été le congrès autour de la loi Montagne.

La deuxième chose sur laquelle je voulais insister, c'est que, n'en doutez pas, seule la montagne permet de faire cela et seule la montagne permet de faire ce qu'on a réussi à conduire ensemble.

Pour moi, vous le comprendrez, il y a évidemment beaucoup d'émotion au moment où se fait ce passage de témoin, parce que, sous nos dehors montagnards, on est des affectifs et des sensibles et qu'il y a un moment, qui est, pour moi, un moment puissant avec tout ce travail qu'on a accumulé, avec Frédérique d'abord, avec Marie-Noëlle ensuite, de ces quatre ans de travail en commun, de ce passage de témoin et du sentiment du travail accompli.

Cela a été quatre ans consacrés à vous et à notre cause de la montagne, d'abord comme secrétaire général puis comme président.

Je voudrais vous dire à quel point on a de la chance d'avoir l'ANEM et d'avoir cette entente entre nous.

Il y a, vous le savez, dans la vie politique – c'est pour cela que certains propos, hier, m'ont fait réagir –, tellement de caricatures, tellement de violence, tellement d'agressivité, tellement de difficultés à nous parler les uns les autres et à essayer de respecter des positions qui sont différentes. Ici, nous sommes sans doute le seul lieu, en France, où les choses se passent différemment. On est capable de considérer l'autre avec sa différence mais avec le même respect, avec ses défauts, avec ses qualités, mais en étant d'abord capable de reconnaître chez chacun d'entre nous qu'on partage au fond la même passion pour notre territoire, la même capacité à placer la montagne au-dessus de tout. C'est cela que j'ai aimé à l'ANEM.

Pour moi, c'est cela qui fait la noblesse de notre engagement de montagnard et qui fait de ce lieu dans lequel on est, qui n'est pas le plus gros, qui n'est pas le plus riche, qui n'est pas celui où il y a le plus de monde, est à mes yeux le plus précieux dans le fonctionnement de la

République, parce qu'il n'y a pas d'autres endroits où l'on est capable de dépasser les clivages comme à l'ANEM.

(Applaudissements.)

Cette loi, c'est un travail de cordée. C'est Vincent, c'est Frédérique, c'est François, ce sont tous les Présidents. C'est Marie-Noëlle, c'est Annie, c'est le travail de Bernadette, c'est le travail de l'équipe de l'ANEM, le travail qui a été fait autour de Pierre Bretel, le travail de cette équipe magique qui est faite avec des personnalités toutes différentes, entre les grandes moustaches, ceux qui viennent d'Yssingelais, les grandes barbes, ceux qui viennent de nos contreforts, ceux qui se sont pris de passion pour la montagne et qui ne connaissaient pas cette équipe de l'ANEM.

L'équipe administrative, c'est une belle équipe. Applaudissez-les encore, parce que ce sont eux qui portent la continuité.

(Applaudissements.)

Enfin, c'est vous. Ne doutez pas de l'importance que vous donnez à l'ANEM.

Les plus beaux moments pour nous, ce sont ceux où l'on vient vous voir directement et où l'on échange.

Je me souviens encore, Stessy, de notre réunion à Gérardmer, en Franche-Comté quand on était à Salins, cette commune qui me tient tellement à cœur, en Corse où ce sont toujours des moments très forts de partage.

Je pense notamment à Jean-Baptiste, à Bastelica, dans les Pyrénées, Frédérique avec l'Ariège qui est un de nos territoires emblématiques de ce qu'est notre montagne, dans mon massif central.

Je garde encore en mémoire les échanges dans l'Aveyron ou en Lozère, dans les Alpes du Sud à Serre-Ponçon, sur notre belle partie des Alpes, Marie-Noëlle, chez toi, avec tous ces beaux contreforts et ces superbes sommets qu'on a.

On est tous différents, mais on est tous pareils.

Surtout, ne doutez pas d'une chose. C'est qu'ici, à l'ANEM, on n'oublie jamais que ce qui fait la République, ce sont les maires.

Ici à l'ANEM – et je voulais le rappeler quand on a eu notre échange –, on n'oublie pas que cela repose sur l'organisation des communes et on ne veut pas d'une ANEM qui tourne le dos aux communes, qui serait prise dans les grands ensembles, qui serait noyée dans les intercommunalités. La vocation de l'ANEM, c'est d'être le lieu où ce sont les maires, les élus locaux, qui s'expriment. C'est pour cela que, quand on a des tables rondes, j'aime bien que ce soit vous qui preniez la parole, parce que cela vient directement du terrain, qu'il n'y a pas de filtre et que, cette réalité, cela fait du bien aux interlocuteurs qu'on a en face de l'avoir en face.

L'ANEM, ce sont les élus du terrain, ce sont les maires. C'est cela qui fait la réalité et la force de notre organisation.

(Applaudissements.)

Reste maintenant ce défi fou de la loi. Seule la montagne était capable de faire cela.

Il y a quatre ans, on s'est fixé l'objectif. Personne n'y croyait. On est allé, il y a trois ans, à Chambéry. C'est un beau symbole, Stessy, que ce passage de témoin soit passé des Alpes à la montagne vosgienne, pas à la même montagne, une montagne qui était la montagne des grandes stations de ski, une montagne qui est une montagne avec des sommets plus doux, mais une belle densité, un bel équilibre et une montagne industrielle aussi. C'est un beau symbole.

Pourquoi avons-nous voulu cette loi ?

D'abord, parce que cela faisait des années, des années, je n'ai pas dit quatre années, qu'on subissait. On avait eu la loi du conseiller territorial (je ne sais plus même comment il s'appelait). On avait eu la loi NOTRe. On avait eu les fusions d'interco. On avait eu les cantons. La montagne subissait. Il fallait qu'on repasse à l'offensive.

La deuxième raison, c'est que cela faisait des années que des lois s'égrainaient sur les villes, sur les métropoles, sur les plus gros territoires urbains, et, nous, nous n'avions pas eu de loi, pas d'attention.

Trente ans quand vous y pensez. Trente ans pour arriver à ce que la montagne revienne dans l'actualité législative alors qu'il n'y a jamais un quinquennat qui s'écoule sans qu'on nous ponde une loi sur les quartiers à réurbaniser, les quartiers difficiles, les ZUS et tout ce genre de choses. Et nous, trente ans de silence. Il était temps que, dans l'hémicycle, résonne à nouveau la parole et la spécificité de la loi Montagne.

De ce point de vue, cette loi, on a voulu l'élaborer avec vous, portée par votre terrain et vos propositions. C'est comme cela qu'on l'a conçu avec Marie-Noëlle.

On n'a rien lâché pendant cette période. Ne croyez pas que c'est facile à avoir. Il y a des moments où il a fallu qu'on prenne notre bâton de pèlerin et qu'on aille à l'Élysée pour actionner l'Élysée.

On a eu souvent des débats à Matignon qui nous ont découragés ou, alors qu'on avait eu une belle parole du Premier ministre, les conseillers dans les cabinets ministériels retiraient ensuite le tapis.

Et j'ai eu un vrai moment d'inquiétude, parce que je voyais ce qui était en train de se passer : la loi n'était pas inscrite, cela n'avancait pas.

La lumière – je le dis très simplement en lui rendant vraiment acte et profonde reconnaissance –, c'est celle qui est venue de Jean-Michel Baylet. C'est lui qui a permis que les choses avancent. C'est lui qui, quand il est arrivé, en a fait son premier agenda. À peine a-t-il été ministre qu'on s'est vu dans son bureau en tête à tête.

Nous avons eu un échange ensemble. Il m'a donné sa parole. Je lui ai donné la mienne. On s'est entendu pour dire : « Jean-Michel, cette loi, on l'apportera ensemble ». Jean-Michel m'a dit : « Je voudrais que ce soit une loi consensuelle qui puisse avoir l'accord de tous les partis ». Je me suis engagé à apporter cette unanimité à condition que ce soit une vraie loi et pas une loi à l'état gazeux.

Jean-Michel a mis tout son poids politique dans la balance, et Dieu sait s'il en a.

À des moments importants, il a refusé de suivre des consignes qui étaient des consignes gouvernementales.

À plusieurs moments, je l'ai vu se mettre en dissonance avec le banc qui était derrière lui et qui lui donnait des avis différents.

Vous n'imaginez pas ce qu'est une discussion sur la loi Montagne.

Quand des élus républicains votent un amendement porté par André Chassaigne, élu du parti communiste, il y a des gens qui ne comprennent pas.

Quand Marie-Noëlle, sur les travées, est la seule à lever la main, sur son groupe, et qu'elle est cernée par des députés urbains qui la regardent comme un OVNI, parce qu'elle vote en fonction de la montagne.

Quand Bernadette et Annie, au banc, prennent une parole qui est une parole commune avec deux rapporteurs de tendances différentes, personne ne comprend.

Quand Joël et Jeanine sont assis à côté de moi, Charles-Ange, Martial, tous les amis qui sont là et qu'on se retrouve à avoir la même position, personne ne comprend.

Quand le Ministre, alors que son administration lui fait passer un mot en disant « défavorable » dit « Favorable », personne ne comprend.

Mais, nous, les montagnards, on comprend et c'est cet esprit que j'aime, parce que, quand on est dans la montagne, on laisse les partis politiques au vestiaire et que, quand on est ensemble, notre seul parti, c'est la montagne. Et c'est cela qui fait notre fierté et notre différence.

(Applaudissements.)

Alors, Michel, Annie, Daniel, Jacky, Jean-Pierre, Éliane, deux Michel, vous aurez un gros travail devant vous. La loi va aller au Sénat et on compte sur vous pour continuer à la faire progresser.

Cette loi, elle repose sur des équilibres qui ont été très forts.

D'abord, c'est nous qui décidons. Ce sont les élus de montagne qui décident pour leur avenir.

Ensuite et j'en remercie Jean-Michel, cette loi repose sur un choix. Nous ne sommes pas une réserve d'indigènes pour permettre aux urbains de venir passer leurs vacances. Nous sommes un territoire qui veut son développement, sa dynamique personnelle, son identité et qui a le droit à dire : « Chez nous aussi, on investit dans notre avenir ».

Enfin, cette loi, ce n'est pas une loi. À la différence de la précédente, parce que les choses ont bougé, dans laquelle on vient supplier qu'on nous donne l'aumône. Ce n'est pas une loi dans laquelle on se contente de dire : « Il faut compenser les handicaps ». C'est une loi dans laquelle la montagne dit : « Nous ne sommes pas des mendiants. La seule chose que nous demandons, c'est qu'on nous donne les moyens de notre développement. Et ce n'est pas la République qui vient donner sa solidarité à la montagne. C'est la montagne qui est une chance pour la République et la seule chose qu'on demande, c'est que la République comprenne que s'occuper de la montagne, c'est faire progresser la France. Ce n'est pas donner l'aumône. Ce n'est pas de la péréquation. Ce n'est pas la solidarité pour le plus pauvre. C'est investir dans les possibilités de développement et les chances de la France. La montagne, c'est une chance pour la France. » Et c'est cela que la loi rappelle.

(Applaudissements.)

Maintenant – et, Jean-Michel, tu en parleras –, il faut qu'on aille le plus loin possible.

La loi a permis de reconnaître – c'est une avancée fondamentale, c'est vous qui l'aviez demandé – que la République, ce n'est pas que des habitants, c'est aussi des territoires.

Nous l'avons inscrit dans la loi. C'est une première. Jusque-là, tout l'équilibre de la loi reposait sur une égalité démographique. Première fois qu'on arrive à faire écrire : « La République représente aussi les territoires », c'est-à-dire nous. Quand vous avez 200 habitants mais que vous couvrez une superficie de commune et que, grâce à vous, un territoire est entretenu, vous méritez l'attention et la reconnaissance de la République.

Ensuite, ce qui me plaît dans cette loi – et, là encore, Monsieur le Ministre, c'est grâce à ton investissement que cela a été permis –, c'est que :

– pour la première fois sur l'agriculture, on fait marche arrière sur toutes les normes délibérantes,

– pour la première fois, on inscrit qu'on a le droit aussi de faire des retenues collinaires, des réseaux d'irrigation, et de faire en sorte que l'agriculture chez nous ne subisse pas la sécheresse,

– pour la première fois, depuis des années, sur le prédateur alors qu'on n'arrêtait pas de prendre des contraintes et des règles supplémentaires, pour la première fois, on entend la voix des élus de montagne qui disent : « Mais ça suffit, on ne peut continuer à subir la multiplication du prédateur ». Le loup n'est pas une espèce protégée. Le loup, c'est une espèce qui se

multiplie à la vitesse d'un TGV. Donc, il fallait changer l'approche sur le prédateur. Le Ministre l'a permis et l'a autorisé sur le loup comme sur l'ours. C'est une avancée énorme.

Sur les UTN et sur les offices de tourisme, merci à Gilles, merci à Pierre, merci à votre travail conjoint, on a réussi et, grâce à ta compréhension, à faire bouger sur les offices de tourisme et sur le UTN.

Sur le numérique, sur la santé, sur la reconnaissance des services publics, ce sont des avancées qui sont considérables pour la montagne.

Je le dis ici. Cette loi, nous la voterons à l'unanimité. Je me suis engagé à ce que ce soit cette clef de lecture qui soit à l'Assemblée nationale. Mon groupe ne l'a pas toujours compris, mais, Jean-Michel, nous tiendrons cette parole jusqu'au bout. La loi de la montagne, c'est une loi qui mérite l'unanimité de la République.

Je voudrais finir avec quatre mots.

Le premier d'abord, continuons à garder notre capacité d'indignation. Tout en France est fait pour qu'on ne puisse plus dire un certain nombre d'évidences. Tout est fait trop souvent pour que nos convictions soient difficiles à porter. Nous devons continuer à porter la voix du bon sens et du pragmatisme comme nous l'avons fait hier.

Oui, quand on a des administrations hors sol qui dictent leur loi aux élus, on doit se révolter, parce que cela n'est pas cela la République. Ce sont les élus, élus par le suffrage universel, qui ont la légitimité pour agir et on ne peut pas subir d'être aujourd'hui sous la dictature qui est parfois trop pesante d'une administration qui a pris le pas sur le fonctionnement de la démocratie locale.

(Applaudissements.)

Oui, quand on nous explique que 99 % de la population est couverte en 3G, on ne peut que s'indigner et leur demander « Mais, de grâce, prenez une petite voiture et venez passer un jour chez nous et pas juste quand vous venez gentiment en vacances. On va vous expliquer qu'il n'y a pas 99 % de la population qui est couverte en 3G et que cela suffit de nous raconter des histoires ».

(Applaudissements.)

Oui quand on a la question de l'eau et de l'assainissement, Michel, comme tu l'as dit, bien sûr qu'il faut qu'on s'indigne, parce que, quand vous avez un système d'assainissement qui marche bien et qui est géré à l'échelle d'une commune, de grâce, pourquoi est-ce qu'on va casser en France ce qui marche alors qu'on a des systèmes qui fonctionnent bien, qui ne coûtent pas cher, qui permettent de fonctionner correctement ? Évidemment qu'il faut, là aussi, qu'on soit capable de s'indigner et de dire : « Il y a tellement de sujets qui ne marchent pas, de grâce, laissez les montagnards s'occuper de leur eau et de l'assainissement. Nous, on est capable de s'en occuper correctement et, juste, reconnaissez que la montagne, c'est le château d'eau de la France et que cela mérite aussi un peu de reconnaissance financière. »

(Applaudissements.)

Oui, il faut qu'on soit capable de s'indigner sur le sujet des dotations, parce qu'on ne peut pas imposer le même effort aux petites communes de montagne et aux grosses villes dont le budget se chiffre en milliards et qui n'ont pas du tout les mêmes capacités d'économie.

Oui, il va falloir qu'on soit capable de dire, sans forcément aller tout de suite à une égalité, que l'euro par habitant pour les dotations, il n'y a pas de justice à ce qu'un habitant de montagne pèse deux fois moins, parce que la réalité aujourd'hui, c'est que, certes, les grandes villes ont des charges de villes centres, mais qu'elles ont surtout tous les atouts qui s'additionnent sur elles et que continuer à avoir un raisonnement qui était un raisonnement du début du vingtième siècle consistant à dire qu'un habitant de montagne pèse deux fois moins, cela ne tient plus la rampe aujourd'hui. Et, quand on voit que, dans le budget national, un des premiers dossiers, c'est celui qui consiste à voter une dotation en millions d'euros pour le syndicat qui s'occupe

des transports publics en Île-de-France, on a envie de leur dire : « On aimerait bien, nous aussi, avoir une solidarité nationale qui pèse en millions d'euros et qui permet de venir au soutien de nos lignes ». Je ne vois pas pourquoi la solidarité s'exerce en France pour les plus riches et que les territoires comme nous, qui ont besoin d'infrastructures, qui ont besoin du numérique, qui ont besoin de téléphonie mobile, eux ne peuvent pas réclamer la même solidarité nationale. Cela fait là aussi partie des sujets sur lesquels la voix de la montagne doit porter fort.

(Applaudissements.)

Au fond, notre message, Jean-Michel, pour toi, c'est celui-ci.

Merci d'avoir été le ministre qui a compris que l'avenir de la France n'est pas que dans les métropoles.

Merci d'avoir été le ministre qui nous a expliqué qu'il n'y a pas de République française sans montagne.

Merci d'avoir été le ministre qui a tenu ta parole. Il y a parfois en politique des histoires d'hommes, des histoires d'amitié qui se tissent et qui sont des belles histoires, et celles que tu as tissées avec la montagne en est une.

Alors oui, le message que tu nous as donné est un message que nous n'oublierons pas.

La montagne ne doit pas baisser la tête. La montagne ne doit pas courber l'échine. On ne doit pas accepter cette espèce de lubie de certains qui consisterait à faire de nous des territoires du passé. La montagne, ce n'est pas un territoire du passé.

Je suis convaincu que bien des réponses aux difficultés actuelles de la République résident dans les territoires de montagne. La capacité à porter une autre vision de ce qu'est l'avenir de notre pays. La capacité à porter à la fois les thématiques du travail, de l'effort, mais aussi de la solidarité entre nous. La capacité tout simplement à dire que, quand on concentre tout le monde au même endroit, le pays ne s'en porte pas forcément bien.

La fidélité à la montagne, c'est d'arrêter de subir. On est bon quand on regarde les sommets. On est bon quand on regarde la ligne d'horizon. On est bon quand on ne courbe pas l'échine.

La fidélité à la montagne, c'est l'ambition pour la montagne.

Partout où nous sommes, quels que nous soyons dans les responsabilités que nous occupons, nous devons faire ce serment de rester fidèles à la montagne.

L'esprit de la montagne, c'est celui-ci.

Vive la montagne et vive les montagnards.

(Applaudissements.)